



Le CSA met en garde France 2 pour l'émission Tout le monde en Parle

Rubrique : actualités - Date : mardi 12 juillet 2005

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a écrit à France 2 pour appeler son attention sur l'émission **Tout le monde en parle**, diffusée sur son antenne le 19 avril 2005, au cours de laquelle l'actrice Béatrice Dalle a été filmée en train de fumer, à plusieurs reprises, des cigarettes. En effet, la propagande, directe ou indirecte, en faveur du tabac ou des produits du tabac, ainsi que leur consommation dans les lieux affectés à l'usage collectif, sont contraires aux articles L. 3511-3 et L. 3511-7 du Code de la santé publique. Le Conseil a également précisé à la chaîne qu'il considérait comme une circonstance aggravante la mise à la disposition de l'invitée d'un cendrier et l'absence de prise de conscience de la part des responsables de l'émission des règles relatives à la consommation du tabac Voir la décision sur le site du CSA.

<http://www.csa.fr/actualite/decisio...>